

**COMPTE-RENDU N° 8/17**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS**  
**SEANCE DU LUNDI 23 OCTOBRE 2017 à 20H30**

*Présents : FUMEY, BUSSIÈRE, VACELET, FRATER, MIGER, PAILLARD, RICHARD, SEIGNEZ, VALCHER, DRUET, GIET, CHEVALIER, LANOY*

*Excusés : GINDRE (Proc. à FUMEY), PINGON*

*Secrétaire séance : LANOY P.*

*Prochaine séance du conseil municipal : Lundi 20 novembre 2017*

*Le compte-rendu du conseil municipal du 11 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.*

*Le Maire rappelle la cérémonie du 11 novembre suivie d'un repas. La proposition de faire le repas au restaurant Mont Plaisir à Brevans est à l'étude. Le repas est maintenu cette année quel que soit le nombre de convives inscrits. Par contre, le maire informe que si cette année il y a trop peu d'inscrits au repas, celui-ci ne sera plus renouvelé.*

**ORDRE DU JOUR**

**I COMPTES RENDUS DELEGATIONS**

Zone d'activités La Combe Brevans : Le Maire informe que 14 plaques en fonte recouvrant les égouts et autres regards à la zone la Combe à Brevans ont été dérobées. Cet état de fait a été signalé à la communauté d'agglomération du Grand Dole pour qu'il porte plainte. Le Maire rappellera les services de l'agglomération pour demander de boucher tous les regards, seuls les deux premiers ont été sécurisés. De même, le panneau d'entrée d'agglomération côté rue du château d'eau a été volé. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Mme DRUET précise qu'il y a souvent des voitures de stationnées dans le chemin de la combe. Le maire en informera la gendarmerie.

Réunion du Syndicat des Eaux représentée par M. PAILLARD : la clôture et le portail entourant le périmètre de protection du puits de captage vont être refaits. Plusieurs analyses bactériologiques ont été effectuées avec un résultat donnant à chaque fois une eau conforme. Le maire précise que durant l'été l'analyse d'eau n'était pas conforme du fait des nappes très basses.

Le projet de fusion des syndicats de la région de Dole et Moulin Rouge a eu un avis favorable de la Préfecture.

Le Maire est surpris que la question sur le changement de conduite sur l'Avenue Eisenhower n'ait pas été évoquée lors de la réunion. Le président s'étant engagé lors de la réunion de présentation de l'APD. Un courrier conjoint avec le SIEDEC sera adressé au président du Syndicat des Eaux afin que ces travaux soient bien exécutés début 2018 avant le démarrage du chantier comme convenu lors de la réunion de présentation de l'APD pour les travaux de l'Avenue Eisenhower.

Méthanisation : le Maire informe que la société NASKEO entre dans le capital du projet de méthanisation aux côtés de Cam Energie service, des agriculteurs et peut être de la CAGD. Les travaux devraient donc débuter fin d'année 2017, début 2018.

Commission Politiques Sociales et Culturelles du 20 septembre 2017 représentée par Mme VACELET : Retour sur les activités de l'été, reprise du fonctionnement de la restauration scolaire depuis la rentrée de septembre, rythmes scolaires : une étude est en cours avec les sociétés de transport. Les conseils d'école devront très prochainement se prononcer sur la proposition de 4 jours ou 4 jours ½ de cours par semaine.

Commission aménagement de l'Espace et Transport du 21 septembre 2017 représentée par M. FRATER : Point d'avancement sur la procédure d'élaboration du PLUi, du RLPI, différentes cessions de terrains, octroi de subventions à Grand Dole Habitat pour des opérations de logement, convention transport avec la Région pour la prise de compétence et l'organisation sur les 5 nouvelles communes.

Conférences des maires du 26 septembre 2017 représentée par Mme BUSSIÈRE : Ateliers d'échange pour l'élaboration du projet de territoire de la communauté d'agglomération du Grand Dole. Il a été souligné le manque d'hôtellerie sur Dole pour l'organisation de séminaires.

Réunion SIVOS du 3 octobre 2017 représentée par Mme VACELET : Point sur la reprise de la compétence scolaire par le Grand Dole : la grande tablée est le nouveau prestataire, le four et le placard ont été installés. Le SIVOS a décidé de participer financièrement à hauteur de 50 % sur le prix du placard. Les effectifs pour la rentrée sont de 89 élèves. Des précisions sont attendues sur l'octroi éventuel de subvention sur l'acquisition d'ordinateur. Changement de secrétaire courant novembre 2017. Le conseil d'école devra se prononcer sur le choix des rythmes scolaires soit rester sur 4 jours ½ par semaine ou passer à 4 jours à la rentrée de septembre 2018. Toutes les écoles de l'agglomération s'aligneront sur le choix majoritaire.

Conseil communautaire du 5 octobre 2017 représenté par Mme BUSSIÈRE :

- le point principal évoqué est le futur complexe aquatique et sportif communautaire. Le maire présente par vidéoprojecteur ce projet. Marché public et convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement concernant ce complexe.
- Adhésion de la communauté du Val d'Amour de Morteau au Pôle Métropolitain centre Franche Comté
- Modification des statuts de l'Agglomération suite à la Loi NOTRe soit la réorganisation des compétences obligatoires et optionnelles.
- Définition de l'intérêt communautaire
- Définition d'une zone d'Activité Economique : Mme BUSSIÈRE a précisé que la zone d'activité de Brevans se nomme « Zone d'Activités La Combe ».
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Wilson
- Adoption du budget supplémentaire : reports de crédits, reprises des résultats de l'exercice précédent, ouvertures et transferts de crédits
- Demande de garantie d'emprunt par Grand Dole Habitat pour une opération de 4 logements Avenue Eisenhower, l'acquisition d'un pavillon à Damparis et construction de 10 logements avenue Georges Pompidou à Dole.
- Convention de prestation de service à Rochefort Sur Nenon : Service de remplacement d'une secrétaire de mairie en raison d'un congé de maladie ordinaire.
- Mise à disposition d'un agent de la CAGD à l'ARAPT (Association pour la Réflexion et l'Animation des Politiques Territoriales)
- Convention d'autorisation en matière d'immobilier et d'aide aux entreprises
- Cession de terrain à l'ETAPES aux Epenottes
- Abondement du fonds de prêt d'honneur d'Initiative Dole Territoires
- Approbation de la fusion de la SOCAD (Société Comtoise d'Aménagement et de Développement) et de la SEDD (Société d'Équipement du Département du Doubs)
- Cession de terrain à la SCI TSVS à Tavaux
- Plan de financement et demande de subvention PDIPR
- Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du site Patrimonial Remarquable de Dole
- Lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique et de cessibilité avec mise en compatibilité du PLU – Extension de la zone d'activités
- Octroi de subventions à Grand Dole Habitat pour une opération d'acquisition, opération de 6 logements en accession sociale
- Mandat confié à la SPL Grand Dole Développement 39 pour l'aménagement de l'ancien buffet de la gare de Dole
- Exonération des commerces et entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la redevance spéciale « gros producteurs »
- Convention avec le conseil régional Bourgogne Franche comté dans le cadre du transfert de compétence transport.
- Rapport d'activités CarPostal 2016
- Fonds de concours relatif au schéma modes doux à la Commune de Moisy

Comité des Fêtes de Brevans : Le comité des Fêtes est relancé. Il sera proposé que la commune gère la location des tables, bancs et chapiteaux.

Projet logements terrains MARLIN : le maire informe qu'il n'y a pas d'éléments nouveaux concernant ce projet depuis le dernier conseil.

Réunion du bureau du SICTOM représentée par Mme BUSSIERE : Approbation des marchés publics, participation financière dans le cadre de la mise en place de conteneurs enterrés ou semi-enterrés verre et papier, modification des statuts du SYDOM, test d'une benne robotisée qui sera présentée le 15 novembre prochain, propositions d'évolution des avantages sociaux des agents. L'assemblée générale du SICTOM est prévue le 25 octobre 2017. Aucun élu délégué ou suppléant ne pourra être présent à cette réunion (statuts) Mme BUSSIERE ayant participé à la réunion du bureau.

#### **II] Travaux Avenue Eisenhower : suivi du dossier :**

Un pré-piquetage a été effectué concernant l'effacement des réseaux. A ce jour aucune donnée financière ne nous a été présentée par le SIDEC.

Le planning prévisionnel de la procédure des travaux se présente de la façon suivante : Le lancement de la consultation a été faite le 20 octobre 2017 dans deux journaux légaux. La date de remise des offres est prévue le 7 novembre 2017 à midi. La commission d'ouverture des plis se fera le 8 novembre 2017 à 10h en mairie de Brevans. La commission d'attribution du marché se réunira le 10 novembre 2017 à 10h en mairie de Brevans. La notification du marché au titulaire sera faite le 15 décembre 2017 pour un démarrage des travaux au 30 mars 2018 avec une première phase de préparation du 30 mars au 6 avril 2018.

#### **III] Rapport annuel assainissement exercice 2016 :**

Le Maire fait lecture du rapport annuel d'assainissement. Maintien de la prime fixe annuelle à 50 €, maintien de la surtaxe assainissement à 1.35 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée, Etat de versement du produit de surtaxes assainissement pour un montant de 52012.47 €, compte administratif 2016 présentant un excédent 2016 de fonctionnement de 5715.71 € et d'investissement de 195.11 €, des travaux de curage ont été effectués sur les réseaux pour un montant de 480 €. Ce rapport est voté à l'unanimité.

#### **IV] Rapport annuel de l'eau potable par le syndicat des eaux exercice 2016 :**

Le Maire présente le rapport annuel du syndicat des eaux sur l'eau potable (territoire, exploitation, production, distribution, qualité et prix de l'eau). Ce document est consultable en mairie.

#### **V] PLU : informations sur les réunions de travail :**

Une réunion de travail avec le bureau d'études URBICAND est organisée le mercredi 15 novembre 2017 de 18h à 21h. Le Maire rappelle aux élus les différents souhaits que la commune privilégiera pendant cette rencontre. La commune souhaite conserver son nombre d'hectare ouvert à l'urbanisation car au moment du PLU un travail a été fait en concertation avec les agriculteurs et les services de l'Etat. Elle souhaite également maintenir la zone d'activités la Combe. Une rencontre avec les propriétaires des terrains sis « Aux Bourguignons » a été organisée afin de les alerter sur la diminution importante de l'ouverture à l'urbanisation prévue dans le nouveau document d'urbanisme intercommunal. Le zonage actuel pourrait être modifié et de ce fait ne plus être classé en constructible. Deux promoteurs se sont manifestés qui pourraient être intéressés pour faire une offre. Les propriétaires seuls prendront une décision de vendre ou non leurs terrains.

#### **VI] Recensement de la population :**

Le recensement de la population s'effectuera du 18 janvier au 17 février 2018. Deux agents recenseurs doivent être recrutés pour réaliser cette enquête. Le maire précise que l'on privilégiera les personnes inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi. Des critères de sélection seront déterminés car le poste demande discrétion, organisation, disponibilité, sensibilisation à internet car l'enquête pourra se faire en ligne pour les personnes intéressées. Le bureau municipal recevra les candidats. Le maire informe que les élus ou leurs familles ne peuvent pas prétendre à ce poste.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Concert 13onze15 : Un concert est organisé le 3 février 2018 à la commanderie de Dole avec les groupes EDEN GROUP et TALISMANS en présence de l'association 13onze15 (association des victimes des attentats de Paris). Les bénéfices seront reversés à cette association. L'Association EGR, organisatrice de ce concert, remercie les élus pour l'aide financière attribuée lors du dernier conseil municipal pour accueillir les responsables de l'association 13onze15 le 3 février prochain. Les places sont à acquérir au prix de 25 € auprès de la Mairie dans un premier temps et ensuite vendues par le syndicat d'initiative.
- Syndicat des Eaux : Un courrier a été adressé au Pdt du Syndicat de la Vèze pour le prévenir des odeurs récurrentes du poste de refoulement rue de la fontaine. La SOGEDO étudie la possibilité d'étanchéifier cette partie du réseau. Les températures élevées de cet été ont pu occasionner ces désagréments. Un courrier sera de nouveau envoyé au Pdt du Syndicat de la Vèze concernant des odeurs nauséabondes vers le poste de refoulement vers le haras.
- Bieléthon : l'Association les Bielles Brevannaises organise le traditionnel Bieléthon le samedi 9 décembre 2017. Le conseil municipal décide de les accueillir sur la commune avec café et croissants. Un adjoint et M. MIGER seront présents pour recevoir les bielles brevannaises au départ de leur périple et les donateurs éventuels brevannais.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Notifications de l'Etat : le fonds départemental de péréquation sera versé à la commune pour un montant de 8744.24 € (3600 € ont été budgétisés), le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle a été versé pour un montant de 4074 € (budgétisé 4000 €), la commune percevra un montant de FCTVA de 19381.90 € (budgétisé 13000 €).
- Compteur LINKY : les compteurs LINKY devraient être posés fin d'année 2017 gratuitement. Les avantages de ce nouveau compteur sont : les factures établies sur la base de relevés réels, modification de contrat ou de puissance à distance avec mise en place dès le lendemain matin, visualisation des consommations au jour le jour. Le Maire rappelle que le conseil municipal avait décidé de laisser libre choix aux administrés d'accepter ce nouveau compteur ou non, sachant que le jour où un particulier a un souci sur le coffret, l'intervention peut leur être facturée.
- Patrimoine religieux : M. LEFEVRE, conseiller régional, alerte les communes sur le fait que les églises des villages seront dorénavant bien exclues des dispositifs de soutien au patrimoine de la région si elles ne sont pas classées. Une lettre de soutien sera adressée à M. LEFEVRE lui soulignant notre incompréhension face à cette décision de l'assemblée régionale pour les églises qui ne sont pas classées aux monuments historiques.
- Remerciement subvention : l'AFM Téléthon remercie la commune pour le versement de sa subvention de 50 €.
- Accidentalité dans le Jura : le Maire fait lecture d'une plaquette sur les accidents de la route dans le Jura. Les chiffres montrent bien que les accidents sont en hausse et que les jeunes sont les plus touchés. Il y a 30 % d'accidents à moins de 5kms du domicile et 60% à moins de 30kms !

Questions posées par les conseillers municipaux

- Mme GIET informe qu'il y a beaucoup d'incivilités vers la passerelle rue fontaine dans le contre fossé (couverture, papiers, etc...). Elle demande si une poubelle peut être installée vers le banc. Elle informe également que les services de la navigation sont venus entretenir le long du canal en laissant les branchages dans le contre fossé. Le Maire ira constater sur place et contactera la navigation et une poubelle sera installée.

Séance levée vers 22 H 30

Le Maire, G. FUMEY